

Monsieur Pierre-André DURAND  
Préfet de Seine-Maritime  
Préfecture de la Seine-Maritime  
7 place de la Madeleine  
CS16036  
76036 Rouen CEDEX

Rouen, le 15 février 2021

Monsieur le Préfet,

Un nouvel accident mortel a eu lieu le mardi 2 février sur la Côte de la Valette, itinéraire d'évitement de l'A150, régulièrement saturé. Cet accident fait suite à de nombreux autres survenus ces dernières semaines sur ce même axe, fortement fréquenté par de nombreux véhicules qui entrent et sortent chaque jour de l'ouest de notre agglomération.

L'engorgement de l'A150 entre Barentin et Rouen nous inquiète et nous interpelle. Le problème de sécurité est manifeste : 19 accidents ont été recensés en deux mois ! De surcroît, chaque accident engendre par effet domino des perturbations significatives de la circulation au cœur de notre métropole.

La limitation de la vitesse à 90km/h, que vous avez décidée, ne saurait constituer une réponse suffisante dans la durée. D'ailleurs, de nouveaux accidents ont eu lieu depuis sa mise en œuvre.

Nos concitoyens attendent des réponses efficaces et concrètes aux problématiques d'engorgement routier et de sécurité. Nous demandons en particulier la création d'une troisième voie réservée aux véhicules lents dans le sens montant –voie d'ailleurs prévue dès la construction de l'ouvrage, comme les délaissés de l'A150 en attestent.

En décembre dernier, Christophe Bouillon, président de la communauté de communes Caux-Austreberthe et Nicolas Mayer-Rossignol, président de la Métropole Rouen Normandie, écrivaient au Premier ministre pour lui faire part de propositions concrètes au nom des deux EPCI : amélioration du transport ferroviaire, en fusionnant les gares de Barentin et Pavilly et développement d'une ligne régulière de Bus à haut niveau de service (BHNS), permettant de relier Rouen à Barentin en 15 minutes.

Ces propositions pourraient être utilement complétées par l'incitation au covoiturage, la finalisation des aménagements du pont Flaubert (et notamment de la tête Nord) même si nous savons que c'est un projet de longue haleine, l'installation d'un mur anti-bruit qui contribuerait à améliorer à la fois la sécurité et la qualité de vie.

Il existe donc des solutions réalistes. Aucune n'est sans doute suffisante, mais toutes paraissent utiles et attendues par nos concitoyens. Comme Maires et élus du territoire, nous vous sollicitons pour engager sans attendre un travail avec les communes, intercommunalités et collectivités concernées, permettant de prioriser les investissements nécessaires. Ils sont conséquents. Mais ils sont urgents.

Nous vous prions, Monsieur le Préfet, d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Liste des signataires :

Mélanie BOULANGER, Maire de Canteleu  
Dominique GAMBIER, Maire de Déville-lès-Rouen  
Daniel GRENIER, Maire du Houlme  
Guillaume COUTEY, Maire de Malaunay  
David LAMIRAY, Maire de Maromme  
Myriam MULOT, Maire de Notre-Dame de Bondeville  
Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen Président de la Métropole Rouen Normandie  
Jean-Michel MAUGER, Maire de Saint-Pierre de Varengeville